



Voor B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré

Mo
b

12005705

Tribunal de Commerce de Tournai

déposé au greffe le 27 DEC. 2011

Henri Guy
Greffier assumé

N° d'entreprise : 0432.330.285

Dénomination

(en entier) : **Maison Meganck**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue Albert Delcambre, 7 - 7540 Kain

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Modification des statuts

D'un procès verbal dressé par le notaire Françoise KEBERS à Leuze-en-Hainaut, le vingt et un décembre deux mille onze, portant à la suite la mention "Enregistré deux rôles sans renvois à Leuze-en-Hainaut le vingt-deux décembre 2011 vol. 432 fol. 52 n° 15. Reçu: vingt-cinq euros (25). Signé Le Receveur Y.VANSTALS.", il résulte que l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme « MAISON MEGANCK », ayant son siège social à Tournai, section Kain, rue Albert Delcambre, 7, inscrite au registre des personnes morales de Tournai sous le numéro 0432.330.285, et immatriculée à la taxe sur la valeur ajoutée sous le numéro 432.330.285, constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire Françoise KEBERS à Leuze-en-Hainaut, le vingt-six octobre mil neuf cent quatre-vingt-sept, publié aux annexes du Moniteur belge du vingt-sept novembre suivant sous le numéro 871127-32, dont les statuts ont été modifiés aux termes d'un acte reçu par le même notaire le trois mai deux mille deux, publié aux annexes du Moniteur belge du vingt-neuf mai suivant sous le numéro 020529-540, a décidé de supprimer la possibilité de représenter les actions par des titres au porteur.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME.

Notaire Françoise KEBERS à Leuze-en-Hainaut, le 22 décembre 2011.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/01/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature